

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2021

La séance est ouverte à 17h45 par Murielle Darcos, Maire, qui préside la séance et demande si un conseiller se porte volontaire pour être secrétaire de séance. M. Olivier Desagnat accepte et est validé par l'ensemble du conseil. L'appel des présents est effectué.

Présents: Murielle Darcos, Sylvie Chaniolleau, Olivier Desagnat, Claude Larroche, Jean-Marc Merveillaut, Michel Prudent, Frédéric Vidalenc, Lorelei Cazenave, Philippe Pebayle.

Excusés : Nejet Privé a donné pouvoir à Murielle Darcos,

Christophe Henry, est arrivé à 18h19.

Le quorum est atteint le conseil municipal débute.

Le compte rendu du 08 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

- Délibérations :
 - Ouvertures des crédits en investissement
 - Demande de DETR au titre des travaux exceptionnels, mise en sécurité (falaise)
 - Demande de DETR au titre de l'assainissement de l'atelier technique
 - Demande de DETR au titre des travaux des bâtiments communaux (atelier technique)
 - Demande d'autorisation pour lancer une étude portant sur le réaménagement de la cour d'école et de la restauration scolaire.

- Rapport des commissions municipales
- Rapport des délégués syndicaux
- Questions diverses et informations : agent du patrimoine

Délibérations

1. Ouvertures des crédits en investissement

En vertu de l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales, et préalablement au vote du budget primitif 2021, la commune est en droit d'engager, de liquider, de mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2020. Afin de permettre l'exécution des dépenses d'investissements du 1^{er} trimestre 2021, il est nécessaire d'ouvrir les crédits d'investissement à hauteur de :

chapitre	Budget 2020	Ouverture crédits 2021	articles	Budget 2021
20	19 664.98 €	4 916 €	203	4 916 €
204	7 980.55 €	1 995 €	20412	1 995 €
21	144 197.81 €	36 049 €	212	10 499 €
			2131	15 200 €
			2138	500 €
			21532	4 500 €
			2158	4 300 €
			2184	800 €
			2188	250 €

Votée à l'unanimité.

2. Demande de DETR au titre des travaux exceptionnels, mise en sécurité (falaise)

Considérant l'état de la falaise située sur la parcelle cadastrée A108, constituant un caractère de haute importance et urgent de mise en sécurité,

Madame la Maire demande au Conseil, face aux fissures importantes récentes, de faire réaliser les travaux de soutien et de consolidation et de solliciter une subvention au titre de la DETR 2021 dans le cadre 7.8 " Travaux exceptionnels - Travaux de sécurité en urgence".

Montant des travaux : 18 945.00 € ht

Subvention DETR 35 % : 6 630.75 €

Financement communal : 12 314.25 € ht

Voté à l'unanimité.

3. Demande de DETR au titre de l'assainissement de l'atelier technique

Madame la Maire expose au conseil que l'assainissement de l'atelier technique n'est plus fonctionnel, les sanitaires ne sont donc pas utilisables, or il y a obligation de mettre à disposition du personnel communal des locaux adéquats,

Madame la Maire demande au Conseil, de l'autoriser à faire réaliser les travaux d'assainissement au niveau de l'Atelier technique communal pour la mise en conformité et de solliciter une subvention au titre de la DETR 2021 dans le cadre 7.7 " Autres investissements - Assainissement". Des devis sont en cours.

Votée à l'unanimité.

4. Demande de DETR au titre des travaux des bâtiments communaux (atelier technique)

Madame la Maire demande au Conseil, de faire réaliser les travaux de réfection et d'isolation du plafond de l'atelier technique communal et de solliciter une subvention au titre de la DETR 2021 dans le cadre 7.2 " Bâtiments et édifices communaux- Grosses réparations".

Montant des travaux : 27 830.30 € ht

Subvention DETR 35 % : 9 740.60 €

Financement communal : 18 089.69 € ht

Votée à l'unanimité.

5. Demande d'autorisation pour lancer une étude portant sur le restaurant scolaire et le réaménagement de la cour d'école

Madame la Maire expose que, dans la continuité de notre projet de campagne, nous souhaitons débiter par une étude concernant le restaurant scolaire et la cour de l'école afin de pouvoir planifier les transformations nécessaires pour moderniser les conditions d'accueil des enfants.

Une étude préalable est nécessaire afin d'apporter des éléments techniques et financiers pour définir des principes d'aménagement. Madame la Maire expose au conseil qu'il convient de prendre une délibération afin d'approuver le lancement de cette étude et l'autoriser à signer tous les documents y afférents.

Votée à l'unanimité

Rapport des commissions et des délégués :

La Commission Cadre de Vie s'est réunie le 17 décembre, suite à la validation des projets 2021 pour faire la répartition des dossiers entre les membres de la Commission pour l'année 2021 :

Premier projet participatif, réflexion pour un projet Jeunesse (13-17 ans) concernera l'ensemble des membres de l'équipe municipale.

Gestion des risques : actualisation du Plan Communal de Sauvegarde (inondation, falaises et carrières, nucléaire, tempête, incendie...), nous avons deux ans pour cette mise à jour et pour inclure le Plan particulier d'intervention de l'usine Yara située à Ambès. Sylvie, Nejet, Jean Marc.

Mise aux normes de l'Atelier Municipal en conformité avec le Droit du Travail : Sylvie, Jean Marc.

Etude pour mesurer la demande potentielle d'un « Bureau Partagé » au rez-de-chaussée du bâtiment de la Halte Nautique. Sylvie avec Philippe et Olivier

Prise en main du PLU (Scot, PPRI, Natura 2000) pour bien connaître ces dossiers et leurs implications en vue du futur PLUI. Claude avec Sylvie, Jean Marc, Michel et Philippe.

Cimetière : plan, règlement, procédures tombes en péril. Jean Marc avec Sylvie.

Diagnostic de la circulation dans le village (vitesse, nombre de voitures et de camions...). Philippe avec Sylvie.

Enherbement du cimetière pour l'embellir et faciliter son entretien. Murielle et Sylvie

Installation jeux pour enfants, et équipement adultes. Sylvie avec les agents techniques

Eclairage dans le village et économie d'énergie. Murielle et Sylvie

Démarche Zéro déchets, traitement des déchets verts, composteur. Lorelei

Etude pour un marché local : étude de marché auprès des habitants, réglementation, hygiène, équipement, recherche de producteurs. Michel avec Lorelei.

« Le Village comme un Jardin », projet de campagne : fleurir, planter des arbres, des haies, des arbustes fruitiers. Lorelei et Claude avec Graine de Vie, Graine d'Envie et des habitants.

La Commission Communication a préparé le Bulletin Municipal annuel, elle fera appel à un graphiste pour la création et la mise en page du prochain Bulletin annuel. Elle prévoit un toilettage du site internet et une formation des membres de la commission pour qu'ils soient en mesure d'alimenter régulièrement le contenu. Elle a commencé à travailler à la création et la mise en page de panneaux pédagogiques pour informer les habitants et les inviter à un comportement citoyen.

La Commission Finances a invité l'équipe municipale à la présentation des résultats de l'audit réalisé par Gironde Ressources, qui confirme la bonne santé financière de la commune. Ce qui permettra de remplir les engagements de la campagne. Si vous souhaitez prendre connaissance des résultats de cet audit, merci de vous rapprocher de Christophe Henry.

Syndicat et Commissions Intercommunales : Olivier Desagnat et Sylvie Chaniolleau étaient présents à la réunion de la Commission Culture et la Commission Infrastructure de la Communauté des Communes du Fronsadais pour préparer le cahier des charges de l'appel d'offres pour la construction d'une Ecole des Arts à Galgon (Musique, Danse), et présenter un programme d'actions culturelles autour du cirque, tous publics, la brochure a été distribuée à tous les enfants de l'école, elle est disponible à la mairie, l'agence postale et la médiathèque.

L'Assemblée générale du SIAEPA du Cubzaguais-Fronsadais a eu lieu le 11 décembre 2020 :

Jean Marc Merveillaut était présent. Le compte rendu est sur le Drive des élus. Il peut être consulté sur demande par les habitants.

Questions diverses :

Sylvie Chaniolleau présente le **Projet de création d'un poste d'agent du patrimoine**, avec une de formation qualifiante d'un agent municipal pour assurer 10 heures par semaine à la médiathèque, soit 400 heures par an.

Hors contexte sanitaire, la médiathèque municipale est ouverte trois jours par semaine, à raison de 2 fois 2 heures et une fois 1 heure 30 au grand public et deux fois 1 heure aux enfants de l'école pendant le temps scolaire. Les permanences et le travail de bibliothécaire représentent environ 840 heures par an, mais il faut parfois être deux ou plusieurs en même temps. Il y a actuellement une dizaine de bénévoles. De manière à pérenniser le choix stratégique du village de mener une politique de lecture publique avec le soutien du département pour que les habitants aient les moyens d'enrichir leurs connaissances et leurs

compétences, par exemple à l'usage des nouvelles technologies, l'équipe municipale souhaite créer ce poste pour sa médiathèque.

Fin du conseil 19h30